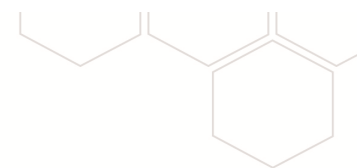


NanoXplore Inc.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 30 juin 2024 et 2023





États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin (En dollars canadiens)	2024 \$	2023 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 504 880	36 210 495
Créances et actifs sur contrat [Note 5, 11]	24 955 170	20 605 741
Stocks [Note 6]	17 034 659	17 280 115
Charges payées d'avance et autres actifs	1 660 369	1 333 035
	70 155 078	75 429 386
Actifs non courants		
Dépôts de location	250 613	246 285
Dépôts sur équipement	3 946 259	799 989
Actifs au titre de droits d'utilisation [Note 8a]	7 652 182	8 997 822
Immobilisations corporelles [Note 8b]	60 203 892	61 824 268
Immobilisations incorporelles [Note 9a]	13 254 401	14 522 038
Goodwill [Note 9b]	1 919 673	1 919 673
Actif d'impôt différé [Note 16]	2 310 900	1 506 342
Total de l'actif	159 692 998	165 245 803
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts bancaires [Note 12]	1 522 700	1 478 300
Fournisseurs et charges à payer [Note 10]	22 983 515	19 868 734
Passifs sur contrat [Note 11]	2 978 374	1 016 019
Partie courante des obligations locatives [Note 12]	4 110 509	2 805 990
Partie courante de la dette à long terme [Note 12]	2 075 563	4 558 624
	33 670 661	29 727 667
Passifs non courants		
Passifs au titre des prestations déterminées [Note 13]	539 598	572 463
Obligations locatives [Note 12]	8 856 864	12 412 813
Dette à long terme [Note 12]	4 270 940	3 317 264
Passif d'impôt différé [Note 16]	4 705 063	2 939 526
Total du passif	52 043 126	48 969 733
Capitaux propres		
Capital-actions [Note 14a]	182 683 203	180 308 703
Réserves [Note 14b]	5 855 387	4 999 662
Montant cumulé des écarts de change	(162 900)	34 552
Déficit	(80 725 818)	(69 066 847)
Total des capitaux propres	107 649 872	116 276 070
Total du passif et des capitaux propres	159 692 998	165 245 803

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

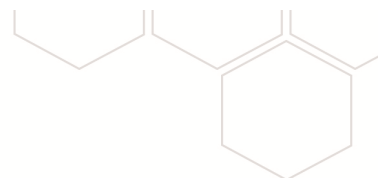
Approuvé au nom du conseil d'administration

Soroush Nazarpour

Soroush Nazarpour

Joseph G. Peter

Joseph G. Peter

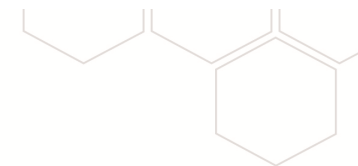


États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Revenus de client [Note 15]	128 600 936	122 700 485
Autres revenus [Note 15]	1 391 432	1 156 686
	129 992 368	123 857 171
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues [Note 15]	101 486 565	101 414 290
Frais de recherche et développement [Note 15]	4 843 804	3 411 718
Frais généraux, de vente et d'administration [Note 15]	21 602 648	20 005 050
Rémunération fondée sur des actions	1 557 425	1 118 772
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	6 362 339	5 873 873
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	2 804 284	1 784 886
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 843 677	1 231 673
Écart de change	287 302	725 221
	140 788 044	135 565 483
Résultat d'exploitation	(10 795 676)	(11 708 312)
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	18 453	(131 974)
Intérêts sur emprunts bancaires et dette à long terme	(483 187)	(846 111)
Intérêts théoriques sur obligations locatives	(643 762)	(626 675)
Revenus d'intérêts	1 205 743	1 536 128
Quote-part de la perte de la coentreprise	—	(1 059 880)
Résultat avant impôt	(10 698 429)	(12 836 824)
Impôts sur le résultat exigibles	(5 598)	(80 901)
Impôts sur le résultat différés	(960 979)	119 551
	(966 577)	38 650
Résultat net	(11 665 006)	(12 798 174)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>		
Écart de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(197 452)	22 482
<i>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net :</i>		
Avantages de retraite – pertes actuarielles, montant net [Note 13]	6 035	(248 541)
Résultat global	(11 856 423)	(13 024 233)
Résultat par action		
De base et dilué	(0,07)	(0,08)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)	169 910 256	166 602 592

Compte tenu de la perte constatée pour les périodes, les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

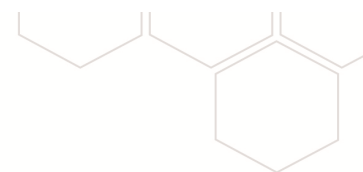
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



États consolidés des variations des capitaux propres

(En dollars canadiens)	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions \$	Réserves \$	Montant cumulé des écarts de change \$	Déficit \$	Capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2022	165 223 525	169 354 272	4 185 185	12 070	(56 020 132)	117 531 395
Résultat net	—	—	—	—	(12 798 174)	(12 798 174)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	22 482	(248 541)	(226 059)
Résultat global	—	—	—	22 482	(13 046 715)	(13 024 233)
Émission d'actions ordinaires (après les coûts de transaction de 24 650 \$) [Note 14a]	3 420 406	9 962 936	—	—	—	9 962 936
Exercice d'options d'achat d'actions [Note 14b]	734 500	991 495	(304 295)	—	—	687 200
Rémunération fondée sur des actions	—	—	1 118 772	—	—	1 118 772
Solde au 30 juin 2023	169 378 431	180 308 703	4 999 662	34 552	(69 066 847)	116 276 070
Résultat net	—	—	—	—	(11 665 006)	(11 665 006)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(197 452)	6 035	(191 417)
Résultat global	—	—	—	(197 452)	(11 658 971)	(11 856 423)
Exercice d'options d'achat d'actions [Note 14b]	1 230 000	2 374 500	(701 700)	—	—	1 672 800
Rémunération fondée sur des actions	—	—	1 557 425	—	—	1 557 425
Solde au 30 juin 2024	170 608 431	182 683 203	5 855 387	(162 900)	(80 725 818)	107 649 872

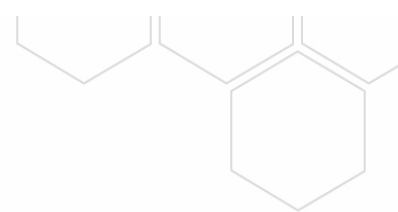
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(11 665 006)	(12 798 174)
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement	11 010 300	8 890 432
Rémunération fondée sur des actions	1 557 425	1 118 772
Quote-part de la perte de la coentreprise	—	1 059 880
Intérêts théoriques sur obligations locatives	643 762	626 675
Intérêts théoriques sur dette à long terme	92 525	112 507
Autres charges financières	93 440	60 826
Impôts sur le résultat différés	960 979	(119 551)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(18 453)	131 974
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et les charges de la période	(44 040)	(1 432)
Variation nette de la juste valeur des dérivés de couverture de change	414 898	(336 757)
Écart de change latent	(557 100)	(343 346)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Créances et actifs sur contrat	(3 149 429)	822 158
Stocks	295 438	420 876
Charges payées d'avance et autres actifs	(255 967)	(100 419)
Fournisseurs et charges à payer	3 082 471	2 442 185
Passifs sur contrat	1 960 525	459 798
	4 421 768	2446 404
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Coûts de transaction	—	(24 650)
Exercice d'options d'achat d'actions	1 672 800	687 200
Variation des emprunts bancaires	—	(3 300 000)
Émission de la dette à long terme	4 472 322	—
Remboursement des obligations locatives	(3 453 816)	(3 257 386)
Remboursement de la dette à long terme	(6 189 647)	(1 769 877)
	(3 498 341)	(7 664 713)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation de dépôts de location	—	4 415
Trésorerie acquise dans une acquisition d'actifs payée en émission d'actions ordinaires [Note3a]	—	329 823
Remboursement du solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises	(1 000 000)	(1 000 000)
Avances à une coentreprise	—	(1 000 000)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(570 386)	(1 761 773)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 072 062)	(5 844 139)
Variation de dépôts sur équipement	(3 133 001)	(563 698)
Cession d'immobilisations corporelles	127 218	—
	(10 648 231)	(9 835 372)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(9 724 804)	(15 053 681)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie	19 189	32 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	36 210 495	51 232 068
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	26 504 880	36 210 495
Intérêts sur emprunts bancaires, dette à long terme et obligations locatives payés	932 094	1 473 916
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	(62 009)	79 094
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et charges à payer	858 702	256 200
Crédit d'impôt à l'investissement comptabilisé en immobilisations corporelles et inclus dans les créances et actifs sur contrat	1 200 000	—
Montant inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composant de certificats de placement garanti [2023 - portant intérêt au taux de 5,16% et ayant une durée de 60 jours].	—	25 000 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



[Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

NanoXplore Inc., et ses filiales (collectivement, « NanoXplore » ou la « Société »), est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société est également un fabricant de batteries Li-ion enrichies au silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques (« VE ») et du stockage de réseau. NanoXplore a été constituée par fusion en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Les titres de NanoXplore sont négociés sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPFF ».

La Société a deux secteurs à présenter en fonction des produits : matériaux avancés, plastiques et produits composites et cellules de batterie [Note 20].

Les états financiers consolidés de NanoXplore pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 ont été revus et approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration de la Société, le 11 septembre 2024.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers consolidés conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 3.

BASE D'ÉVALUATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique.

BASE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ainsi que ceux des entités suivantes :

a) *Filiales*

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées entièrement à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »)	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2023 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc. % [2023 – 100%] et 100% de RMC Advanced Technologies Inc. [2023 – néant]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée ne détient aucune filiale [2023 – a une filiale active entièrement détenue : RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis, maintenant détenue par NanoXplore Holdings USA, Inc.]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Canuck Compounds Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %].	Cellules de batterie

L'ensemble des opérations, des soldes, des revenus et des charges résultant de transactions intragroupe de la Société sont éliminés. Les profits et pertes résultant de transactions intragroupe comptabilisés à l'actif sont également éliminés au moment de la consolidation.

b) Coentreprise

Une coentreprise est un accord contractuel par lequel la Société s'engage avec d'autres parties à entreprendre une activité économique soumise à un contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise nécessitent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice (de la perte) des coentreprises est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La direction examine périodiquement ses coentreprises, pour tout indice de perte de valeur. La Société n'avait aucune coentreprise au 30 juin 2024 et 2023.

MONNAIE ÉTRANGÈRE

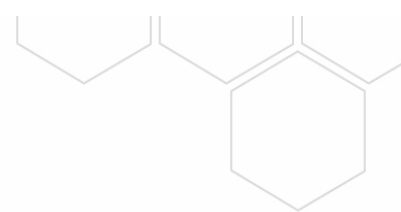
a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de NanoXplore est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont comptabilisés dans cette monnaie fonctionnelle. Toutes les filiales utilisent le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, sauf NanoXplore Switzerland et CEBO, qui utilisent le franc suisse (« CHF ») et RMC Advanced Technologies Inc., NanoXplore Holdings USA et NanoXplore USA Inc. qui utilisent le dollar américain (« \$ US »). Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs états des résultats sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

b) Transactions et soldes

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires, ainsi que les revenus et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction survient. Les profits ou pertes de change en résultant sont constatés aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les profits ou pertes de change sont présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global sous le poste « Écart de change ».



COMPTABILISATIONS DES REVENUS

Les revenus incluent les revenus liés à la vente de produits fabriqués et aux contrats de fabrication d'outillages ainsi que les autres revenus et sont comptabilisés aux montants prévus dans les contrats de clients. Les revenus liés à la vente de produits fabriqués sont comptabilisés quand les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire au moment où le contrôle du produit est transféré, et quand toutes les obligations envers le client sont remplies, de sorte que ce dernier soit en mesure d'accepter le produit. Les revenus liés aux contrats d'outillage sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux. Des créances sont comptabilisées quand les produits sont livrés ou quand les services sont rendus, puisque c'est uniquement à ce moment que la contrepartie n'est assortie d'aucune condition, seul l'écoulement du temps étant requis avant que le paiement ne soit exigible. La Société ne prévoit pas avoir de contrats pour lesquels la période comprise entre le transfert des produits ou des services et le paiement du client excède un an. En conséquence, la Société n'ajuste pas les prix de transaction pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Les paiements en trésorerie reçus ou les avances exigibles à la suite d'arrangements contractuels sont comptabilisés comme obligations contractuelles jusqu'à ce que les conditions de comptabilisation des revenus aient été remplies.

Si la Société a constaté des revenus, mais n'a pas émis de facture, le droit à contrepartie sera constaté à de titre d'actifs sur contrat au poste des créances et actifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. L'actif contractuel sera transféré dans les comptes clients à l'émission de la facture, ce qui indique que le droit au paiement n'est plus assorti de conditions. Si des paiements sont reçus ou des factures sont émises à un client, avant la prestation de service, la Société comptabilisera un passif sur contrat, au poste Passifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. Le passif sur contrat est transféré dans les revenus une fois que les services connexes sont réputés avoir été rendus.

Les autres revenus incluent principalement l'aide financière gouvernementale.

AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE

La Société reçoit périodiquement une aide financière gouvernementale dans le cadre de programmes incitatifs gouvernementaux et grâce aux crédits d'impôt remboursables. L'aide financière gouvernementale, autre que les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables, est comptabilisée initialement comme des subventions différées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus, et que la Société répondra à tous les critères associés à l'octroi des fonds. Les revenus sont constatés en tant qu'autres revenus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus.

Les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables sont comptabilisés en réduction de l'impôt sur le résultat dans l'état consolidé du résultat et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées à l'aide et dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles sur lesquels les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables pourront être utilisés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins, ou qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est libérée, annulée ou expirée.

La Société classe ses instruments financiers parmi les catégories décrites ci-après :

a) *Actifs financiers au coût amorti*

Les actifs financiers au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie et les comptes clients et autres créances. Les actifs financiers de la Société au coût amorti sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant que l'on s'attend à recevoir, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les actifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour dépréciation. Pour les comptes clients, la Société applique l'approche simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit pour les instruments à faible risque de crédit.

b) *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les emprunts bancaires, les fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les dettes à leur juste valeur. Par la suite, les fournisseurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en tant que passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Sinon, ils sont présentés comme des passifs non courants.

c) *Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net*

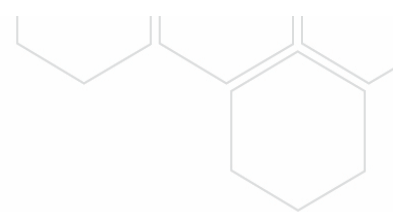
Une méthode de comptabilisation précise est requise pour les dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour pouvoir utiliser la comptabilité de couverture, certaines conditions strictes doivent être remplies par les instruments de couverture soit, une documentation appropriée, la probabilité d'occurrence de la transaction de couverture et l'efficacité de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Dans la mesure où la couverture est efficace, les profits ou pertes sur dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés au poste Autres éléments du résultat global dans le Montant cumulé des écarts de change. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée immédiatement dans les états consolidés du résultat net.

Au moment où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net, tout profit précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres aux états consolidés du résultat net et présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global. Cependant, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite de la transaction couverte, les profits et les pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert. Si une transaction prévue n'est plus attendue ou si l'instrument de couverture devient inefficace, tout profit ou toute perte connexe comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est immédiatement transféré aux états consolidés du résultat net. Tous les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société n'a pas fourni la documentation requise concernant l'identification, la désignation et l'efficacité des contrats de change à terme conformément à la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme de la Société qui sont utilisés pour couvrir les ventes prévues libellées en devises sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes de change sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

STOCKS

Les stocks sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou celle du premier entré premier sorti, selon la nature des stocks. Les coûts incluent toutes les charges directement attribuables au processus de fabrication ainsi que des tranches appropriées des frais généraux de production associés selon une capacité d'exploitation normale. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts de transaction et les frais de vente associés. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse de la valeur de réalisation nette est manifeste, en raison de nouvelles circonstances économiques, le montant de la dépréciation est repris (c.-à-d., la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale) de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur de réalisation nette révisée, selon le moins élevé de ces montants.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée utile de vie estimative de l'actif, compte tenu de toute valeur résiduelle. L'amortissement se détaille comme suit :

Terrain	Non amorti
Bâtiment	20 à 35 ans
Équipements de production	2 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée de la location
Matériel de laboratoire, ordinateurs, mobilier de bureau et matériel roulant	2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, méthodes d'amortissement et durées de vie utile des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin. Une immobilisation est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de son utilisation continue. Tout profit ou perte découlant de la cession d'un actif, à savoir la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en tant que profit ou perte aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une immobilisation est constituée d'un amalgame de composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément sous forme d'immobilisations corporelles distinctes. Les charges engagées pour remplacer une composante d'une immobilisation corporelle qui est comptabilisée séparément, y compris les charges liées aux inspections et aux révisions majeures, sont inscrites à l'actif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'acquisition. À la suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. La durée de vie utile des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon leur durée de vie utile et font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et la méthode d'amortissement pour les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont revues à chaque date de clôture. Des changements de la durée de vie utile attendue ou de la consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont considérés comme des facteurs modifiant la période ou la méthode d'amortissement, le cas échéant, et sont traités comme des changements d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est constatée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

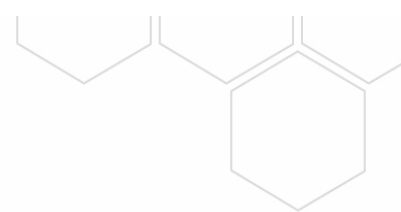
Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût et sont amorties en utilisant la méthode et les durées de vie utile suivantes :

Relation client	Linéaire	10 ans
Technologie	Linéaire	10 ans
Brevets, licences et logiciels	Linéaire	5 et 10 ans

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie d'une acquisition par rapport à la juste valeur estimée des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas assujéti à l'amortissement et sa valeur est présentée au coût moins le cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire qu'une dépréciation doit être constatée.

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») qui devrait bénéficier de synergies générées par le regroupement d'entreprises. Les UGT pour lesquelles un goodwill a été attribué sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou plus ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire que la valeur comptable ne pourra être recouvrée. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur recouvrable de la juste valeur de l'UGT moins son coût de vente et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est attribuée d'abord pour réduire la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité puis aux autres actifs de l'unité au prorata sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une dépréciation pour un goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.



DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation s'il existe une indication que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer s'il y a une dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs, la Société estime la valeur recouvrable du groupe d'actifs auquel appartient l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'un groupe d'actifs est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors ramenée à sa valeur recouvrable. La dépréciation est aussitôt comptabilisée à titre d'amortissement additionnel. En cas de reprise ultérieure d'une dépréciation, la valeur comptable est augmentée à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais uniquement dans la mesure où celle-ci n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée auparavant. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge d'amortissement de la période.

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges dans les états du résultat net et du résultat global dans la période où elles sont engagées, à moins que certains critères soient remplis.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doit être comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

À ce jour, la Société n'a comptabilisé à l'actif aucuns frais de développement.

Les frais de recherche et de développement présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global comprennent les coûts de production de graphène et les frais de vente et de recherche sur les propriétés du graphène. Ils incluent également les frais de consultants externes pour les activités de recherche sur le graphène, la rémunération des employés et les autres charges d'exploitation engagées dans le cadre des activités de recherche et développement.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont initialement évalués au coût puis amortis. L'évaluation initiale des coûts est déterminée par le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, moins les incitatifs à la location à recevoir et les paiements de location effectués à la date de début ou avant, plus les coûts directs initiaux et les coûts de restauration. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date de début, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. L'obligation locative est ensuite évaluée en utilisant un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation locative et est ensuite ajustée pour tenir compte des intérêts et des paiements de location. La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les baux à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, et les baux visant des actifs de faible valeur. La Société comptabilise les paiements de location associés à ces contrats de location comme une charge selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net et du résultat global sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt sur le résultat est également comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres, respectivement.

L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt attendu à payer sur le revenu imposable pour l'exercice aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à payer résultant des exercices précédents.

En général, l'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires survenant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de l'opération, n'affecte ni le résultat net comptable ni le résultat net imposable.

L'impôt sur le résultat différé est déterminé sur une base non actualisée aux taux d'imposition et les lois adoptées ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé est réalisé ou que le passif est réglé. L'actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées. L'actif et le passif d'impôt différé sont présentés comme non courants.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour les pertes d'exploitation futures.

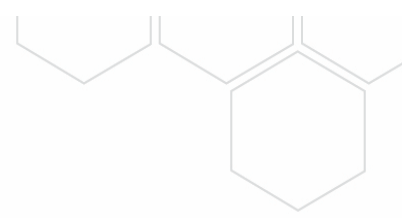
Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie soit nécessaire lors du règlement est déterminée en fonction de la catégorie d'obligations dans son ensemble. Une provision est comptabilisée même si la probabilité d'une sortie à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations peut être faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des charges censées être nécessaires pour éteindre l'obligation à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à certains employés non canadiens. La charge de retraite nette est basée sur des calculs actuariels effectués annuellement par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis. Le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations déterminées à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé. La valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Si le fonds est en déficit au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19, et ce, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.



Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, c'est-à-dire au fur et à mesure que le service lié aux employés est rendu.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction du produit dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle les actions sont émises.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux employés est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante de la réserve. Une personne est considérée comme un employé lorsque la personne est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou fournit des services similaires à ceux fournis par un employé direct, y compris les administrateurs de la Société. Les paiements fondés sur des actions à des non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou services ne peut être évaluée de manière fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les produits ou services sont reçus.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options d'achat d'actions sont acquises. La juste valeur des options attribuées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black Scholes, en prenant compte des modalités et d'attribution des options. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution exige que la direction fasse des estimations, notamment sur le taux d'intérêt sans risque, la volatilité et la durée de vie moyenne pondérée prévue.

À chaque date clôture, le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être acquises. Lors de l'exercice d'une option d'achat d'actions, tout montant lié à la valeur initiale de l'option d'achat d'actions, ainsi que le produit de l'exercice, sont reclassés de la réserve au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la Société au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action reflète la dilution potentielle des équivalents d'actions ordinaires, comme les options d'achat d'actions en cours, dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, s'ils sont dilutifs.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Voici les jugements importants de la direction utilisés dans l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

À plusieurs reprises lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction pose des jugements, fait des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future affectée.

Les informations sur les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-dessous.

a) Aide financière gouvernementale et R&D

L'aide financière gouvernementale est comptabilisée comme autre revenu de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés, à condition que la Société soit raisonnablement certaine, selon le jugement de la direction, que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide financière gouvernementale doit être examinée et approuvée par l'administration fiscale et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants enregistrés par la direction. Dans les cas où il serait raisonnable de croire que certains montants perçus devraient être remboursés, une provision est constituée.

b) Acquisitions d'actifs

La direction a exercé un jugement important dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition des actifs de VoltaXplore détaillée dans la note 4a. Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, la direction a principalement utilisé la méthode de l'exemption des redevances. Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles sont le taux de redevance, les revenus prévus et le taux d'actualisation.

c) Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour l'excédent de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et détermine un taux d'intérêt approprié afin de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le processus de mesure des flux de trésorerie futurs attendus, la direction formule des hypothèses sur les bénéfices bruts futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants des actifs de la Société au cours des prochains exercices. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation implique l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et de l'ajustement approprié aux facteurs de risque propres à l'actif.

d) Comptabilisation des revenus sur les contrats d'outillages distincts

Les prix des contrats d'outillage sont généralement fixes; cependant, les changements de prix, les demandes de modification et les annulations de programmes peuvent avoir une incidence sur le montant final des produits comptabilisés à l'égard d'un contrat. Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, lesquels sont calculés en utilisant les coûts engagés à ce jour et le total des coûts estimatifs du contrat. Les coûts du contrat sont estimés au moment de la signature du contrat et sont revus à chaque fin de période. Des ajustements aux estimations initiales des coûts totaux du contrat sont souvent nécessaires au fur et à mesure que les travaux visés par le contrat progressent et que l'expérience est acquise, même si la portée des travaux visés par le contrat peut ne pas changer. Lorsque les estimations actuelles du produit total du contrat et du coût total du contrat indiquent une perte, une provision pour la perte totale du contrat est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les facteurs pris en compte pour arriver à la perte prévue sur un contrat comprennent, entre autres, les dépassements de coûts, les coûts non remboursables, les demandes de modification et les changements de prix potentiels.

e) Actif d'impôt différé

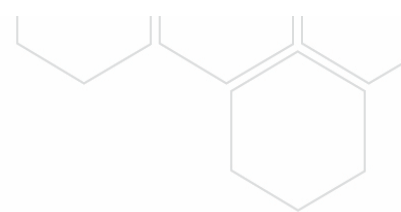
La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la probabilité de revenus imposables futurs, afin d'estimer la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être réalisés. Les estimations sont basées sur les prévisions budgétaires approuvées les plus récentes de la Société, qui sont ajustées en fonction des revenus et dépenses non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation de toute perte ou crédit fiscal inutilisé. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans les nombreux territoires dans lesquels la Société exerce ses activités sont soigneusement prises en considération. La direction utilise son jugement pour évaluer des faits et des circonstances spécifiques afin d'évaluer les limites juridiques ou économiques ou d'autres incertitudes et pour déterminer le nombre d'années à inclure dans la période de prévision.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ ADOPTÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Modification à l'IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de préciser les exigences de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus précisément, les modifications indiquent que les conditions qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui seront utilisées pour déterminer s'il existe un droit de différer le règlement d'un passif. Les attentes de la direction concernant les événements postérieurs à la date de clôture, par exemple sur le non-respect d'une clause restrictive ou la survenance d'un règlement anticipé, ne sont pas pertinentes; et les modifications précisent quelles situations sont considérées comme un règlement de passif.



Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* pour ajouter une exigence d'informations à fournir sur les informations importantes sur les méthodes comptables, plutôt que sur les principales méthodes comptables. La modification précise également que les informations sur les méthodes comptables sont censées être significatives si, sans elles, les utilisateurs des états financiers ne sont pas en mesure de comprendre d'autres informations importantes contenues dans les états financiers.

L'adoption de ces modifications n'ont eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2023.

Modification à l'IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Les modifications à IAS 8 introduisent une définition des estimations comptables et apportent des précisions pour distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. L'adoption de ces modifications n'ont eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2023.

LES NORMES ET LES MODIFICATIONS AUX NORMES EXISTANTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PUBLIÉES ET LEUR ADOPTION EST OBLIGATOIRE POUR LES PÉRIODES COMPTABLES FUTURES

Modification à IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie et à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié les modifications définitives d'IAS 7 et d'IFRS 7 qui traitent des exigences d'information à fournir afin d'améliorer la transparence des accords de financement des fournisseurs et de leurs effets sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entreprise. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.

Modification à l'IFRS 18 – Présentation et information dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *Présentation et information dans les états financiers* afin d'améliorer la présentation de la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Elle reporte de nombreuses exigences d'IAS 1 inchangées. IFRS 18 s'applique aux périodes de déclaration annuelle commençant le 1^{er} janvier 2027 ou après cette date. Une application anticipée est permise.

La nouvelle norme comptable apporte des modifications importantes à la structure de l'état des résultats d'une entreprise et de nouveaux principes d'agrégation et de désagrégation des informations. Voici les principales répercussions de la nouvelle norme comptable :

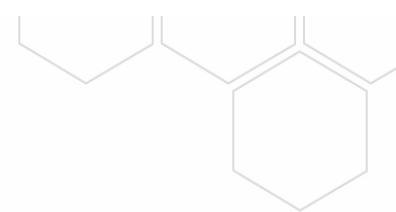
- introduire un nouveau sous-total du « bénéfice d'exploitation » et l'obligation de répartir tous les produits et charges entre trois catégories distinctes en fonction des principales activités de l'entreprise : exploitation, investissement et financement;
- la divulgation des mesures du rendement de la direction;
- l'ajout de nouveaux principes pour l'agrégation et la désagrégation de l'information;
- exiger que le tableau des flux de trésorerie commence par le bénéfice d'exploitation et supprimer la méthode comptable pour la présentation des dividendes et des intérêts.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.

Modifications apportées à IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir

En mai 2024, des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* ont été publiées. Les incidences principales des modifications comprennent ce qui suit :

- la clarification du moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des critères sont remplis;
- des précisions concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise et ceux donnant lieu à des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû;
- des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.



Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est autorisée, et il sera possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers.

L'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

4. ACQUISITION D'ACTIFS

a) VOLTAXPLORE

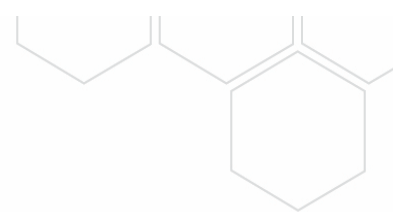
Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau.

Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a acheté la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore Inc. pour une contrepartie globale en actions de 9 987 586 \$. NanoXplore détient désormais 100 % de VoltaXplore.

L'acquisition de VoltaXplore a été enregistrée comme une acquisition d'actifs puisque VoltaXplore ne répond pas à la définition d'une entreprise selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les actifs acquis et les passifs repris ont été initialement comptabilisés selon une approche d'accumulation des coûts.

La contrepartie versée et l'affectation à l'actif net acquis se résument comme suit :

	\$
Actifs nets identifiables acquis :	
Trésorerie	329 823
Créances et actifs sur contrat	37 127
Charges payées d'avance et autres actifs	57 185
Dépôt de location	60 066
Dépôts sur équipement	236 291
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 183 379
Immobilisations corporelles	7 264 853
Immobilisations incorporelles	6 717 680
	<u>15 886 404</u>
Fournisseurs et charges à payer	(328 054)
Obligations locatives	(1 391 870)
Avance de NanoXplore Inc.	(1 000 000)
	<u>(2 719 924)</u>
Actifs nets acquis	<u>13 166 480</u>
	\$
Contrepartie versée	
Émission d'actions ordinaires	9 987 586
50 % du capital précédemment détenu	3 178 894
Contrepartie totale versée	<u>13 166 480</u>



b) XG SCIENCES INC.

Le 24 août 2022, la Société a acheté une partie importante des actifs de XG Sciences Inc. (« XG ») pour un montant de 3 894 900 \$ [3 000 000 \$ US] dans le cadre d'une vente réalisée par le créancier garanti principal de XG conformément à l'article 9 de l'adoption par le Michigan du « Uniform Commercial Code ». La Société et le créancier principal ont conclu un accord d'achat d'actifs en vertu duquel la Société acquiert, entre autres, la plate-forme de fraisage mécanique de XG, le laboratoire de recherche et développement et tous les brevets et marques déposées délivrés et en attente. Pour comptabiliser la transaction, la Société a estimé la valeur des actifs acquis et a comptabilisé cette valeur dans les stocks, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sur la base de cette estimation.

5. CRÉANCES ET ACTIFS SUR CONTRAT

	2024 \$	2023 \$
Comptes clients	21 088 302	19 194 635
Moins : provision pour créances douteuses	(185 435)	(259 107)
	20 902 867	18 935 528
Sommes à recevoir du gouvernement	2 949 390	1 336 988
Actifs sur contrat [Note 11]	919 314	157 696
Autres créances	183 599	175 529
	24 955 170	20 605 741

La Société revoit tous les montants à chaque période pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation et les pertes de crédit attendues seront portées à la provision pour créances douteuses. Les comptes clients ne sont pas en souffrance, sauf des montants de 504 629 \$ et 258 461 \$ [2023 – 1 040 829 \$ et 1 064 971 \$] qui sont impayés, respectivement, pour des périodes de 91 à 120 jours et de plus de 120 jours.

La plupart des comptes clients sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 12).

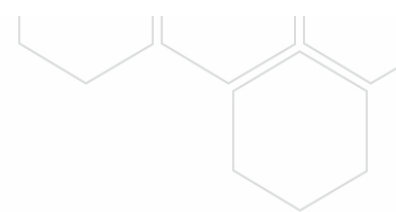
6. STOCKS

	2024 \$	2023 \$
Matières premières et consommables	12 139 611	11 244 854
Travaux en cours	2 045 267	2 242 091
Produits finis	2 849 781	3 793 170
	17 034 659	17 280 115

La Société s'attend à récupérer intégralement ce montant au cours du prochain exercice. La plupart des stocks sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 12). Comme la valeur de réalisation nette est supérieure au coût, il n'y a pas eu de dépréciation des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues pour l'exercice clos le 30 juin 2024 et 2023.

7. INVESTISSEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau. Les principales activités de VoltaXplore sont la recherche et le développement de batteries de VE au lithium-ion enrichies de graphène.



Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a acheté la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore. VoltaXplore est maintenant une filiale entièrement détenue de la Société et ses actifs et passifs sont inclus dans les états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont reflétés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

L'évolution de l'investissement dans VoltaXplore est détaillée comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	–	4 238 774
Investissement dans une coentreprise	–	–
Acquisition de contrôle	–	(3 178 894)
Quote-part du résultat net et du résultat global de l'exercice	–	(1 059 880)
Solde à la fin	–	–

L'information financière résumée concernant VoltaXplore alors qu'elle était une coentreprise est détaillée comme suit :

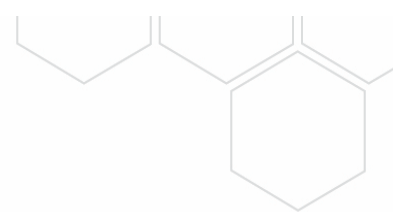
	2024 \$	2023 \$
État du résultat net		
Résultat net	–	(2 119 760)
Quote-part de la perte	–	(1 059 880)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

a) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	8 997 822	8 381 031
Acquisitions [Note 4a]	423 608	2 116 908
Amortissement	(1 852 173)	(1 639 144)
Effet des écarts de change	82 925	139 027
Solde à la fin	7 652 182	8 997 822
Au 30 juin		
Coût	15 363 558	14 857 025
Amortissement accumulé	(7 711 376)	(5 859 203)
Valeur comptable nette	7 652 182	8 997 822

La plupart des actifs au titre de droits d'utilisation sont des contrats de location visant des terrains et des bâtiments.



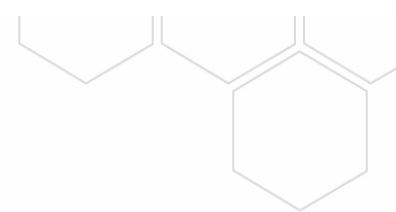
b) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain et bâtiment \$	Équipement de production \$	Améliorations locatives \$	Matériel de laboratoire, ordinateurs, meublement de bureau et matériel roulant \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2022	9 451 109	41 499 039	2 863 112	515 935	54 329 195
Acquisitions [Note 4a, 4b]	531 848	1 426 323	437 987	10 890 228	13 286 386
Cessions	–	(129 578)	–	(2 396)	(131 974)
Amortissement	(466 635)	(4 322 877)	(358 044)	(872 059)	(6 019 615)
Effet des écarts de change	–	301 582	38 685	20 009	360 276
Solde au 30 juin 2023	9 516 322	38 774 489	2 981 740	10 551 717	61 824 268
Acquisitions	1 355 764	4 258 065	60 807	(200 072)	5 474 564
Cessions	(10 340)	(81 425)	–	(17 000)	(108 765)
Amortissement	(431 508)	(4 745 639)	(440 785)	(1 696 518)	(7 314 450)
Effet des écarts de change	–	272 504	41 802	13 969	328 275
Solde au 30 juin 2024	10 430 238	38 477 994	2 643 564	8 652 096	60 203 892
Au 30 juin 2023					
Coût	11 092 695	52 596 473	4 000 950	12 831 919	80 522 037
Amortissement accumulé	(1 576 373)	(13 821 984)	(1 019 210)	(2 280 202)	(18 697 769)
Valeur comptable nette	9 516 322	38 774 489	2 981 740	10 551 717	61 824 268
Au 30 juin 2024					
Coût	12 438 119	56 963 866	4 091 018	12 624 625	86 117 628
Amortissement accumulé	(2 007 881)	(18 485 872)	(1 447 454)	(3 972 529)	(25 913 736)
Valeur comptable nette	10 430 238	38 477 994	2 643 564	8 652 096	60 203 892

La plupart des immobilisations corporelles sont données en garantie des facilités de crédit (Note 12).

La valeur comptable nette des équipements de production détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2024 était de 3 723 845 \$ [2023 – 4 284 482 \$]. Les acquisitions d'équipements de production visés par des contrats de location au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 se sont élevées à néant [2023 – néant]. L'amortissement des équipements de production détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2024 était de 560 637 \$ [2023 – 474 772 \$].

Au 30 juin 2024, des montants respectifs de 1 278 007 \$, 437 425 \$ et néant étaient comptabilisés au titre de bâtiments, d'équipements de production et d'ordinateurs qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2023 – néant, 127 757 \$ et 177 015 \$].



9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

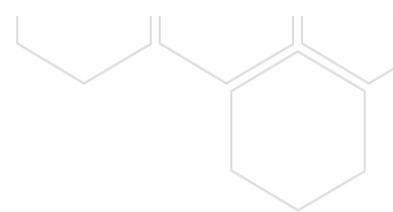
	Relation client \$	Technologie \$	Brevets, licences et logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2022	6 408 108	–	848 232	7 256 340
Acquisitions [Note 4a, 4b]	–	6 688 953	1 790 423	8 479 376
Amortissement	(832 559)	(167 224)	(231 890)	(1 231 673)
Effet des écarts de change	860	–	17 135	17 995
Solde au 30 juin 2023	5 576 409	6 521 729	2 423 900	14 522 038
Acquisitions	–	–	570 386	570 386
Amortissement	(835 005)	(668 895)	(339 777)	(1 843 677)
Effet des écarts de change	4 975	–	679	5 654
Solde au 30 juin 2024	4 746 379	5 852 834	2 655 188	13 254 401
Au 30 juin 2023				
Coût	8 573 755	6 688 953	2 938 875	18 201 583
Amortissement accumulé	(2 997 346)	(167 224)	(514 975)	(3 679 545)
Valeur comptable nette	5 576 409	6 521 729	2 423 900	14 522 038
Au 30 juin 2024				
Coût	8 578 730	6 688 953	3 509 940	18 777 623
Amortissement accumulé	(3 832 351)	(836 119)	(854 752)	(5 523 222)
Valeur comptable nette	4 746 379	5 852 834	2 655 188	13 254 401

Au 30 juin 2024, un montant de 355 401 \$ était comptabilisé au titre de logiciels qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2023 – 368 484 \$].

b) GOODWILL

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	1 919 673	1 919 673
Solde à la fin	1 919 673	1 919 673

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Sigma pour un montant de 460 164 \$ et à celle de Canuck pour un montant de 1 459 509 \$. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, qui a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôt tirées des budgets approuvés par le Conseil pour le prochain exercice. Les prévisions reflétaient l'expérience passée. La direction estime que tout changement raisonnablement possible des principales hypothèses sur lesquelles repose la valeur recouvrable de l'UGT ne ferait pas en sorte que la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au cours des exercices clos les 30 juin 2024 et 2023.



10. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2024 \$	2023 \$
Dettes fournisseurs	12 739 863	11 226 119
Charges à payer	5 058 754	3 258 383
Portion courante du solde du prix d'achat	–	985 090
Contrats de change à terme [Note 18]	415 136	238
Salaires et retenues d'impôt à la source à payer	4 769 762	4 398 904
	22 983 515	19 868 734

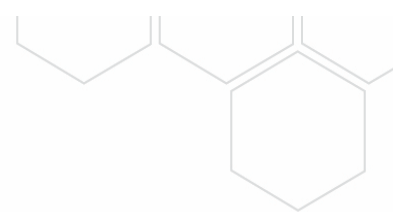
11. ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs et passifs sur contrat sont liés à des contrats de fabrication d'outillage avec les clients.

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	(858 323)	570 005
Montant comptabilisé dans les revenus au cours de l'exercice	7 533 316	3 305 419
Trésorerie reçue au cours de l'exercice	(8 734 053)	(4 733 747)
Solde à la fin	(2 059 060)	(858 323)
Actifs sur contrat [Note 5]	919 314	157 696
Passifs sur contrat	(2 978 374)	(1 016 019)

12. FACILITÉS DE CRÉDIT

	Échéance	Taux d'intérêt effectif %	2024 \$	2023 \$
Emprunts bancaires, taux fixe et variable	2024 à 2026	5,57 %	1 522 700	1 478 300
– Montant autorisé de 11 522 700 \$				
Obligations locatives	2024 à 2032	2,2 % à 8,2 %	12 967 373	15 218 803
Dette à long terme, taux fixe et variable	2027 à 2028	7,3 %	6 346 503	7 875 888
			20 836 576	24 572 991
Moins: portion courante des emprunts bancaires			1 522 700	4 648 900
Moins: portion courante des obligations locatives			4 110 509	2 490 911
Moins: portion courante de la dette à long terme			2 075 563	3 168 932
			13 127 804	15 730 077



a) EMPRUNTS BANCAIRES

La Société a des lignes de crédit auprès des trois banques suivantes :

i. Banque Royale du Canada :

ii. Le 25 avril 2024, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit qui comprend une facilité renouvelable de 10 000 000 \$, une facilité à terme de 5 000 000 \$, une facilité de location de 30 000 000 \$ (pouvant être augmentée à 45 000 000 \$ si les clauses restrictives sont remplies) et une facilité de location existante de 1 250 094 \$ (les « nouvelles facilités »). Les nouvelles facilités peuvent être utilisées en dollars canadiens ou en équivalents en dollars américains. La nouvelle convention de crédit a une date d'échéance du 25 avril 2026 avec une prolongation possible d'un an. Les nouvelles facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux *Secured Overnight Financing* (« SOFR ») ou la moyenne du taux *Canadian Overnight Repo* (« CORRA »), selon le type d'avance, plus un écart fondé sur les clauses restrictives. Au 30 juin 2024, la Société avait prélevé 4 472 322 \$ aux termes de ces nouvelles facilités et tous les ratios applicables étaient respectés.

iii. Banque Cantonale Vaudoise :

La Société dispose d'un accord l'autorisant à une ligne de crédit maximale de 1 000 000 CHF [1 522 700 \$]. La ligne de crédit porte intérêt à 5,57 %. Une cession générale des débiteurs a été donnée en garantie. Dans le cadre de cet accord, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2024, la Société avait prélevé 1 000 000 CHF [1 522 700 \$] au titre de cette facilité de crédit et toutes les clauses restrictives applicables étaient respectées [2023 – 1 000 000 CHF [1 478 300 \$]].

b) DETTE À LONG TERME

Plusieurs hypothèques mobilières sur des actifs précis de la Société et de ses filiales et sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la Société ont été données en garantie de ces prêts à terme et facilités de crédit. En vertu de ces accords, la Société a accepté de respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2024, l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés.

13. OBLIGATIONS LIÉES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

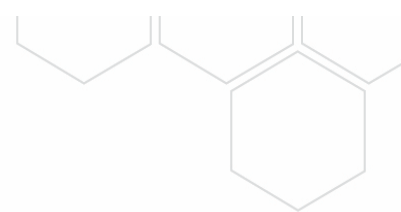
La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés suisses.

Les employés sont admissibles à ce régime à certaines conditions. Selon l'âge, le salaire et les fonds de retraite applicables, les cotisations ordinaires sont prélevées directement sur le salaire, en tant que pourcentage. La Société verse entre 50 % et 60 % à titre de contribution ordinaire pour les employés. Si le fonds est déficitaire au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19 même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.

La situation de capitalisation des prestations et les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière étaient les suivants:

	2024 \$	2023 \$
Actifs du régime à la juste valeur	4 119 599	4 891 484
Passifs au titre des prestations déterminées	(4 659 197)	(5 463 947)
Déficit des prestations de retraite	(539 598)	(572 463)

Le montant de l'effet plafond des actifs et de l'exigence de financement minimum s'élevait à néant [2023 – néant].



Les variations des passifs au titre des prestations déterminées étaient les suivantes :

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	5 463 947	4 163 187
Cotisations des participants	202 813	239 705
Prestations payées	(1 473 398)	(96 044)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Coût des services rendus courants	148 410	241 650
Charge d'intérêts	97 318	104 595
Frais d'administration	2 813	2 280
	248 541	348 525
<i>Autres éléments du résultat global</i>		
Perte actuarielle (gain actuariel)	53 187	409 198
Écart de change	164 107	399 376
	217 294	808 574
Passifs au titre des prestations déterminées	4 659 197	5 463 947

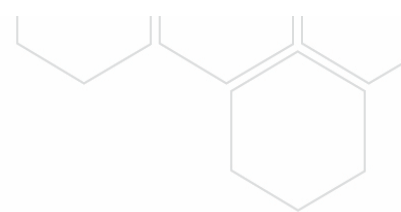
La valeur actualisée des passifs au titre de prestations déterminées peut être reflétée de la façon suivante :

	2024 %	2023 %
Participants actifs du régime	56%	71 %
Participants touchant des prestations	44%	29 %

Les variations de la juste valeur des actifs du régime étaient les suivantes :

	2024 \$	2023 \$
Solde au début	4 891 484	3 866 370
Cotisations de l'employeur	206 958	252 338
Cotisations des participants	202 813	239 705
Prestations payées	(1 473 398)	(96 044)
<i>Éléments du résultat net</i>		
Revenus d'intérêts sur les actifs du régime	85 606	97 556
<i>Éléments du résultat global</i>		
Rendement des actifs du régime	59 222	160 657
Écart de change	146 914	370 902
	206 136	531 559
Actifs du régime à la juste valeur	4 119 599	4 891 484

La Société estime contribuer à hauteur de 203 798 \$ au régime à prestations déterminées au cours du prochain exercice financier.



Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation et la charge au titre des avantages de retraite de la Société étaient les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation	1,4%	1,9 %
Augmentation salariale	1,0%	1,0 %
Taux d'augmentation des revenus admissibles	0%	0 %
Inflation	1,0%	1,0 %
Intérêts à long terme sur les comptes de retraite	1,4%	1,9 %
Décrément de la mortalité et taux de roulement	Tableau BVG / LPP 2020 GT	Tableau BVG / LPP 2020 GT
Décrément d'invalidité	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT
Retraite	100 % à l'âge de retraite régulier	100 % à l'âge de retraite régulier

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de grande qualité émises par des entités exerçant leurs activités en Suisse, dont les flux de trésorerie correspondent au moment et au montant des versements de prestations attendus. Le taux de mortalité et d'invalidité est basé sur le taux disponible en Suisse pour les régimes de retraite privés. La Société a choisi l'augmentation de salaire et les taux de rotation pour refléter sa situation particulière.

Une variation de 0,25 % des hypothèses actuarielles importantes ci-dessous aurait les effets suivants sur l'obligation au titre des prestations déterminées, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant égales :

	Hausse de 0,25 % \$	Baisse de 0,25 % \$
Taux d'actualisation	(161 415)	170 800
Augmentation salariale	17 583	(19 136)

14. CAPITAUX PROPRES

a) CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, conférant à son porteur le droit de vote et lui permettant de recevoir des dividendes sous réserve de la priorité de paiement des dividendes rattachés aux séries d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les actifs restants de la Société.

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang, et en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang.

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires.

Émis

Il n'y a pas d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de deuxième rang émises et en circulation.

Les actions émises et en circulation sont détaillées comme suit :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 1^{er} juillet 2022	165 223 525	169 354 272
Émission d'actions ordinaires en mars 2023 [Note 4a]	3 420 406	9 962 936
Exercice d'options d'achat d'actions	734 500	991 495
Solde au 30 juin 2023	169 378 431	180 308 703
Exercice d'options d'achat d'actions	1 230 000	2 374 500
Solde au 30 juin 2024	170 608 431	182 683 203

Le 24 mars 2023, NanoXplore Inc. a émis 3 420 406 actions ordinaires pour acheter la participation de 50 % de Martinrea Innovation Developments Inc. dans VoltaXplore Inc. pour une contrepartie globale en actions de 9 987 586 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission de 24 650 \$ et a été payé en trésorerie et porté en diminution du capital-actions.

b) OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime incitatif d'options d'achat d'actions permet à la Société d'accorder aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants des options d'achat d'actions de la Société. Le régime est fixe et compte un maximum de 8 000 000 options d'achat d'actions. Les modalités de chaque option octroyée dans le cadre du régime, y compris le calendrier d'acquisition des droits et la date d'expiration, seront déterminées par le Conseil d'administration. Le prix d'exercice de toute option d'achat d'actions sera déterminé par le Conseil d'administration et ne sera pas inférieur au prix du marché des actions ordinaires sous-jacentes au moment de l'attribution.

Le tableau suivant résume l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation pour les exercices clos le 30 juin :

	2024		2023	
	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)
Solde au début	3 175 000	2,51	3 287 000	1,98
Options attribuées aux dirigeants, administrateurs et employés	1 517 616	2,18	800 000	3,40
Options exercées	(1 230 000)	1,36	(734 500)	0,94
Options expirées	(645 000)	2,48	(66 666)	3,85
Options renoncées	(175 000)	3,45	(110 834)	2,98
Solde à la fin	2 642 616	2,80	3 175 000	2,51
Options exerçables au 30 juin	758 332	3,52	2 254 166	2,02

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, 1 517 616 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 1,93 \$ et 2,87 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre un an et trois ans et demi et d'une date d'expiration entre cinq et dix ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, 1 230 000 options ont été exercées pour un produit en trésorerie de 1 672 800 \$ et un transfert de la « Réserve » au « Capital-actions » de 701 700 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 2,15 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, 800 000 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 2,79 \$ et 3,68 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre deux et trois ans et demi et d'une date d'expiration de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023, 734 500 options ont été exercées, pour un produit en trésorerie de 687 200 \$ et un transfert de la « Réserve » au « Capital-actions » de 304 295 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 3,29 \$.

Au 30 juin 2024, les options d'achat d'actions émises et en circulation par fourchette de prix d'exercice sont les suivantes :

Fourchette de prix exercice (\$)	Options en circulation			Options exerçables	
	Durée contractuelle restante (en années)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
1,93	4,44	217 616	1,93	–	–
2,14 - 2,87	7,91	1 400 000	2,23	133 333	2,47
3,12 - 3,85	2,70	925 000	3,59	574 999	3,62
5,27	2,61	100 000	5,27	50 000	5,27
	5,60	2 642 616	2,80	758 332	3,52

La juste valeur des options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes. Les données moyennes pondérées dans le modèle et les justes valeurs à la date d'attribution qui en résultent étaient les suivantes :

	2024	2023
Volatilité	69,04 %	69,61 %
Taux d'intérêt sans risque	3,71 %	3,00 %
Durée de vie attendue	60 à 120 mois	60 mois
Juste valeur moyenne pondérée de l'option	1,55 \$	2,02 \$

La volatilité attendue a été calculée en fonction du cours de l'action historique de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2024 et 2023. Il n'y a pas de rendement en dividendes attendu.

15. REVENUS ET CHARGES

Le tableau suivant résume le détail des revenus pour les exercices clos le 30 juin :

	2024 \$	2023 \$
Vente de produits fabriqués	121 067 620	119 395 066
Revenus de contrats de fabrication d'outillages	7 533 316	3 305 419
Total des revenus de clients	128 600 936	122 700 485
Aide financière gouvernementale	1 096 425	1 136 351
Autres revenus	295 007	20 335
Total des autres revenus	1 391 432	1 156 686
	129 992 368	123 857 171

L'aide financière gouvernementale consiste en subventions reçues de divers programmes gouvernementaux.

Le tableau suivant résume le détail du coût des marchandises vendues, des frais de recherche et développement et des frais généraux, de vente et d'administration par nature pour les exercices clos le 30 juin :

	2024 \$	2023 \$
Salaires et avantages du personnel	41 063 626	39 939 224
Matériaux et sous-traitance	65 059 841	65 326 110
Réparations et entretien	3 864 975	3 544 625
Honoraires professionnels	2 765 581	2 413 954
Autres charges d'exploitation	15 178 994	13 607 145
	127 933 017	124 831 058

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

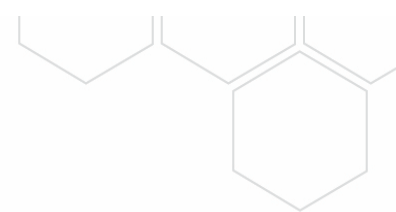
Le rapprochement des taux d'imposition effectifs est le suivant :

	2024 \$	2023 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat avant impôt pour l'exercice	10 698 429	12 836 824
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi	2 835 084	3 401 758
Augmentation (diminution) résultant de :		
Dépenses non déductibles	(385 972)	(312 885)
Effet des écarts de taux d'imposition étrangers	(129 279)	(114 369)
Incidence fiscale des différences temporaires et pertes fiscales non comptabilisées	(3 895 512)	(2 840 959)
Comptabilisation des crédits d'impôt non remboursables	263 376	275 602
Autres	345 726	(370 497)
Recouvrement (charge) d'impôt net	(966 577)	38 650

Le rapprochement des de l'actif et du passif d'impôt différé aux 30 juin 2024 et 2023 est le suivant :

	2023 \$	Impôts sur le résultat différés \$	Montant cumulé des ajustements d'écarts de change \$	2024 \$
Actif d'impôt différé				
Recherche et développement	56 933	489 459	-	546 392
Perte autre qu'en capital	3 299 334	(167 697)	-	3 131 637
Autres	693 446	(4 051)	-	689 395
Passif d'impôt différé				
Frais de financement	(16 051)	74 765	-	58 714
Immobilisations incorporelles	(4 164 656)	(1 489 130)	-	(5 653 786)
Immobilisations corporelles	(1 302 190)	135 675	-	(1 166 515)
Passif d'impôt différé	(1 433 184)	(960 979)	-	(2 394 163)

	2022 \$	Impôts sur le résultat différés \$	Montant cumulé des ajustements d'écarts de change \$	2023 \$
Actif d'impôt différé				
Recherche et développement	68 950	(12 017)	-	56 933
Perte autre qu'en capital	4 722 050	(1 423 269)	553	3 299 334
Autres	171 198	515 152	7 096	693 446
Passif d'impôt différé				
Frais de financement	(16 787)	736	-	(16 051)
Immobilisations incorporelles	(5 064 933)	884 996	15 281	(4 164 656)
Immobilisations corporelles	(1 456 143)	153 953	-	(1 302 190)
Actif (passif) d'impôt différé	(1 575 665)	119 551	22 930	(1 433 184)



L'actif d'impôt différé est comptabilisé, car la Société estime qu'il est probable qu'elle dispose de bénéfices imposables à l'avenir pour lesquels elle pourra utiliser la perte fiscale différée. Par contre, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été constatés à ce stade du développement de la Société, car il n'est pas possible de déterminer si la Société disposera d'un bénéfice imposable pour lequel elle pourra utiliser l'actif d'impôt différé. Aux 30 juin 2024 et 2023, les éléments significatifs des différences temporaires déductibles non comptabilisées nettes de la Société pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constaté sont les suivants :

	2024 \$	2023 \$
Perte autre qu'en capital différées	14 269 985	13 046 783
Immobilisations corporelles	2 165 780	1 515 439
Recherche et développement	1 313 898	948 751
Coût de transaction d'émission d'actions	351 054	636 506
Autres actifs	286 330	286 152
Total de l'actif d'impôt différé	18 387 047	16 433 631

Au 30 juin 2024, les années d'expiration des pertes d'exploitation pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière sont les suivantes, présentées par compétence fiscale pour le Canada:

	Fédéral \$	Provincial \$
Plus de 10 ans	58 001 328	58 677 015
2034	238 877	227 392
2033	280 508	280 448
2032	126 289	134 806
2031	56 354	56 354
2030	198 140	198 140
2029	129 776	129 743
2028	62 077	62 042
2027	4 756	2 408
Total	59 098 105	59 768 348

Au 30 juin 2024, la Société avait également 2 158 654 \$ de pertes accumulées en Suisse qui commenceront à expirer en 2025.

Au 30 juin 2024, la Société avait accumulé des crédits d'impôt fédéraux pour la RS&DE non remboursables de 1 223 780 \$ qui peuvent être utilisés pour réduire les impôts sur le résultat exigibles futurs, et qui commenceront à expirer à partir de 2033.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Martinrea est un actionnaire de la Société ayant une influence notable. Des filiales de Martinrea ont acheté des produits enrichis de graphène et des produits de fabrication d'outillages de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 pour un montant de 2 100 003 \$ [2023 – 1 139 977 \$]. Au 30 juin 2024, un montant de 170 088 \$ dû par Martinrea est inclus dans les créances et actifs sur contrat [2023 – 574 373 \$].

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, la Société a rendu des services à VoltaXplore, avant d'acquérir la deuxième participation de 50 % le 24 mars 2023 (*Note 4a*), pour un montant de 20 335 \$. Depuis le 24 mars 2023, VoltaXplore est une filiale entièrement détenue de la Société et ses actifs et passifs sont inclus dans les états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont reflétés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'exercice était la suivante :

	2024 \$	2023 \$
Honoraires de consultation, salaires et rémunérations	3 096 161	2 483 872
Jetons de présence	526 582	571 909
Rémunération fondée sur des actions – membres de la direction	751 915	362 432
Rémunération fondée sur des actions – membres du Conseil d'administration	406 087	185 973
	4 780 745	3 604 186

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient, en cas de licenciement sans motif, des paiements aux normes du marché correspondant au salaire de base d'une période allant de douze à dix-huit mois. Les engagements minimaux en vertu de ces accords sont d'environ 1 845 000 \$. Ces ententes exigent que des paiements minimaux supplémentaires d'environ 3 618 000 \$ soient effectués lorsque certains événements, comme un changement de contrôle, surviennent. Aucun événement déclencheur n'ayant eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans ces états financiers consolidés.

18. ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2024, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 24,3 millions de dollars américains et un maximum de 36,5 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,300 à 1,386. Les contrats sont en vigueur jusqu'en avril 2026. Aux 30 juin 2024 et 2023, la valeur comptable des contrats de change à terme sur devises dérivés était incluse dans les Fournisseurs et charges à payer.

La Société s'est également engagée à acheter des équipements de production pour un montant total de 10 485 166 \$, dont un montant de 3 946 259 \$ a été payé et est inclus dans les états consolidés de la situation financière au poste Dépôts sur équipement au 30 juin 2024.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les expositions aux risques de la Société et leur incidence sur les instruments financiers de celle-ci sont résumées ci-dessous.

RISQUE SUR LA JUSTE VALEUR

Les IFRS exigent que la Société fournisse des informations sur la juste valeur de ses actifs et passifs financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites sur la base d'informations pertinentes sur le marché et d'informations sur l'instrument financier. La Société est exposée à divers risques financiers résultant de ses activités. Ces estimations sont de nature subjective et comportent des incertitudes sur des questions importantes de jugement et ne peuvent donc pas être déterminées avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans leur évaluation. Les hypothèses et méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- (i) La juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients et autres créances, les emprunts bancaires et les fournisseurs et charges à payer et la portion courante du solde du prix d'achat se rapproche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments;
- (ii) La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt actuel pour les instruments ayant des conditions similaires et des échéances futures. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 3.
- (iii) La juste valeur des contrats de change à terme est estimée sur la base de la valeur de marché. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données de marché observables.

Les valeurs comptables et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, étaient les suivantes aux 30 juin 2024 et 2023 :

	2024		2023	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passifs financiers au coût amorti				
Dette à long terme	6 346 503	6 346 503	7 875 888	7 875 888
Juste valeur par le biais du résultat net				
Contrat de change à terme dérivé	415 136	415 136	238	238
Total	6 761 639	6 761 639	7 876 126	7 876 126

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations en vertu d'un contrat et, par conséquent, que cela crée une perte financière pour la Société. La Société a une politique de crédit qui définit les pratiques de crédit courantes. Cette politique exige que tous les nouveaux comptes de clients soient examinés avant d'être approuvés et établit le montant maximum d'exposition au crédit par client. La solvabilité et la santé financière du client sont surveillées en permanence. Au 30 juin 2024, trois clients représentaient 18 %, 14 % et 10 % des créances clients [2023 – trois clients représentaient 27 %, 13 % et 11 %]. En 2024, deux clients représentaient 33 % et 22 % des ventes [2023 – deux clients représentaient 27 % et 26 %].

La Société établit une provision pour créances douteuses telle que déterminée par la direction en fonction de son évaluation du recouvrement; par conséquent, la valeur comptable des créances et actifs sur contrats représente généralement le risque de crédit maximal. La provision pour créances douteuses, le cas échéant, est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

La grande partie de la trésorerie de la Société est détenue dans des comptes auprès de banques canadiennes. La direction estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Les fournisseurs et charges à payer de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 60 jours et sont assujettis aux conditions commerciales normales. La dette à long terme a des échéances allant de 1 à 3 ans. La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et maintenir la liquidité.

Au 30 juin 2024, la direction estimait que les fonds disponibles étaient suffisants pour respecter les obligations de la Société et régler les dépenses nettes prévues jusqu'au 30 juin 2025 au moins.

La Société a également fourni un cautionnement et une subordination illimités sur la dette à long terme et les emprunts bancaires de ses filiales.

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des passifs financiers de la Société au 30 juin 2024 (paiements en capital et intérêts) :

Valeur comptable \$	Échéance contractuelle				Total \$
	1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$	Plus de 5 ans \$	
Emprunts bancaires	1 522 700	–	–	–	1 522 700
Dettes fournisseurs et charges à payer	17 798 617	–	–	–	17 798 617
Obligations locatives	12 967 373	4 580 112	4 655 597	2 046 296	14 451 861
Dette à long terme	6 346 503	2 497 760	4 317 479	–	7 122 698
Total	38 635 193	26 399 189	8 973 076	2 046 296	40 895 876

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition aux fluctuations du risque de taux d'intérêt en veillant à ce qu'une partie raisonnable de sa dette à long terme soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires et sa dette à long terme, qui portent intérêt à taux variable. Sur la base des soldes impayés au 30 juin 2024, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt augmenterait (diminuerait) la perte nette consolidée de la Société de 42 237 \$ sur une période de 12 mois.

La plupart des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société portent intérêt à des taux variables. L'exposition aux variations des revenus d'intérêts est limitée en raison du risque de taux d'intérêt.

Les dettes fournisseurs et charges à payer de la Société ne portent pas intérêt.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux de change.

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant de conclure des opérations de contrats de change à terme. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité d'utiliser cette facilité selon les conditions du marché.

Les transactions en devises étrangères proviennent de certaines opérations de la Société et de ses filiales libellées en devises étrangères autres que leur monnaie fonctionnelle. Le tableau suivant présente un sommaire de l'exposition de la Société aux devises étrangères exprimée en dollars canadiens au 30 juin 2024 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	482 728	2 772 014	3 254 742
Créances	968 517	13 810 642	14 779 159
Dettes fournisseurs et charges à payer	(288 538)	(7 031 862)	(7 320 400)
Obligations locatives	–	(5 964)	(5 964)
Total	1 162 707	9 544 830	10 707 537

Au 30 juin 2023 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	280 567	6 203 618	6 484 185
Créances	1 024 321	10 977 778	12 002 099
Dettes fournisseurs et charges à payer	(516 521)	(5 943 492)	(6 460 013)
Obligations locatives	–	(29 788)	(29 788)
Total	788 367	11 208 116	11 996 483

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, une variation de 3 % du dollar canadien par rapport aux autres devises, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, aurait entraîné une augmentation ou une diminution nette de 233 004 \$ [2023 – 270 333 \$] aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société. La Société a couvert son exposition aux fluctuations de change du dollar américain, mais n'applique pas la comptabilité de couverture telle que définie dans IFRS 9.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer une liquidité suffisante pour permettre le financement interne des projets d'investissement et la poursuite de ses stratégies de croissance interne combinée à des acquisitions complémentaires, de maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et d'offrir un retour sur investissement à long terme à ses actionnaires.

La Société gère sa structure de capital et procède à des ajustements à la lumière des conditions économiques générales, des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société, sur approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser une dette à long terme, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées dans certaines circonstances. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, y compris les propositions d'acquisitions ou d'autres investissements ou cessions importants, ainsi que les budgets annuels d'investissement et d'exploitation.

En plus de la dette et des capitaux propres, la Société peut utiliser les contrats de location comme sources supplémentaires de financement. La Société surveille les ratios d'endettement dans le cadre de la gestion des liquidités et du rendement pour les actionnaires et pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences de capital imposées par des entités externes et sa stratégie globale en matière de gestion du risque de capital demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent.

20. INFORMATION SECTORIELLE

Le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société analyse les informations de la Société sur deux secteurs à présenter, en fonction des produits :

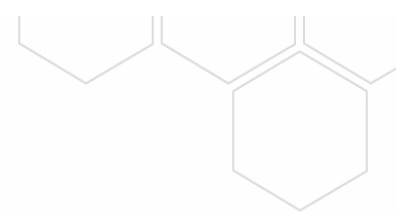
- **Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis au graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- **Cellules de batterie :**
Fournit une batterie Li-ion améliorée au silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage sur réseau

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles de la Société.

a) REVENUS ET CHARGES PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Exercice clos le 30 juin 2024:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites \$	Cellules de batterie \$	Total \$
Revenus			
Revenus de client	128 600 936	—	128 600 936
Autres revenus	1 363 689	27 743	1 391 432
	129 964 625	27 743	129 992 368
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	101 486 565	—	101 486 565
Frais de recherche et développement et frais généraux, de vente et d'administration	23 761 406	2 685 046	26 446 452
Rémunération fondée sur des actions	1 557 425	—	1 557 425
Amortissement	9 240 036	1 770 264	11 010 300
Écart de change	283 679	3 623	287 302
	136 329 111	4 458 933	140 788 044
Résultat d'exploitation	(6 364 486)	(4 431 190)	(10 458 892)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	18 453	—	18 453
Revenus (charges) d'intérêts nets	137 920	(59 126)	78 794
Résultat avant impôt	(6 208 113)	(4 490 316)	(10 698 429)



Exercice clos le 30 juin 2023:

	Matériaux avancés, plastiques et produits composites \$	Cellules de batterie \$	Total \$
Revenus			
Revenus de client	122 700 485	—	122 700 485
Autres revenus	1 156 686	—	1 156 686
	123 857 171	—	123 857 171
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation			
Coût des marchandises vendues	101 414 290	—	101 414 290
Frais de recherche et développement et frais généraux, de vente et d'administration	22 793 676	623 092	23 416 768
Rémunération fondée sur des actions	1 118 772	—	1 118 772
Amortissement	8 436 616	453 816	8 890 432
Écart de change	724 330	891	725 221
	134 487 684	1 077 799	135 565 483
Résultat d'exploitation	(10 630 513)	(1 077 799)	(11 708 312)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(131 974)	—	(131 974)
Charges d'intérêts nets	45 838	17 504	63 342
Quote-part de la perte de la coentreprise	(1 059 880)	—	(1 059 880)
Résultat avant impôt	(11 776 529)	(1 060 295)	(12 836 824)

b) REVENUS PAR LOCALISATION

	2024 \$	2023 \$
Revenus *		
États-Unis	74 086 111	77 991 641
Canada	46 072 404	35 826 433
France	2 960 595	3 470 789
Suisse	1 878 891	1 916 924
Autres	4 994 367	4 651 384
Total	129 992 368	123 857 171

* Les revenus sont attribués aux pays en fonction de la localisation des clients.

c) ACTIFS À LONG TERME PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2024 \$	2023 \$
Actifs à long terme		
Canada	69 792 433	77 724 624
États-Unis	14 882 292	7 602 660
Suisse	2 301 682	2 736 506
Total	86 976 407	88 063 790

NanoXplore

La chimie du carbone, vecteur de performance

4500 boul. Thimens, Montréal, QC H4R 2P2

www.nanoxplore.ca

TSX : GRA | OTCQX : NNXPF

Suivez-nous

